

WE ARE SAVING YOUR SEAT

FIGHT COVID-19

PROCEDURE COVID19 VISTARA

Chers partenaires de voyage,

Voici les directives à suivre en cas de demande de modification :

Vols internationaux :

- **Pour les passagers demandant une modification suite aux nouvelles directives, plusieurs options peuvent être offertes :**
 - Modification sans frais de la date de voyage pour les billets émis jusqu'au 31 décembre 2021 et des voyages commençant avant le 31/12/2021 inclus
 - Extension de la validité du billet jusqu'au 30/06/2022Cela s'applique également pour les vols domestiques en connexion.
- **Si le vol a été annulé par Vistara pour des raisons commerciales, opérationnelles ou pour des raisons de régulation, voici les options possibles :**
 - Modification sans frais de la date de voyage pour les billets émis jusqu'au 31 décembre 2021 et des voyages commençant avant le 31/12/2021 inclus
 - Extension de la validité du billet jusqu'au 30/06/2022
 - Modification de parcours (par exemple, modifier Paris – Delhi en Francfort – Delhi)

Vols domestiques :

- Remboursement selon les conditions tarifaires du billet
- Extension de la validité du billet jusqu'au 30/06/2022 au cas par cas si demandé

Nous apprécions votre support durant cette période difficile et avons hâte de vous accueillir à nouveau à bord de nos vols Vistara.

Sincèrement,

L'équipe Vistara